14e GLOBAL FORUM ON Competition

OECD

PARIS, les 29 et 30 OCTOBRE 2015

Centre de conférences de l'OCDE, Paris

Projet d'ordre du jour (au 28.10.2015)

Président : Frédéric Jenny
Président du Comité de la concurrence de l'OCDE (France)

Jeudi 29 octobre

SESSION D'OUVERTURE 09h00 – 10h00	**ALLOCUTION D'OUVERTURE** Angel Gurría Secrétaire général, OCDE **INTERVENANT PRINCIPAL** Guy Ryder Directeur général, Organisation internationale du travail Mario Monti Sénateur, Membre du Sénat italien, ancien Premier ministre d'Italie **INTRODUCTION** Frédéric Jenny
SESSION I 10h00 – 13h15	**LA CONCURRENCE EST-ELLE DESTRUCTRICE OU CRÉATRICE D'EMPLOI ? Débat sur les liens et les facteurs d'entraînement entre concurrence et emploi** **Président** : Frédéric Jenny *Cette session a pour but d'examiner en quoi les politiques favorables à la concurrence soutiennent la création d'emploi, ou, au contraire, s'il est vrai que la concurrence détruit des emplois. Dans bon nombre d'économies, tant émergentes que développées, on observe souvent que l'ouverture à la concurrence de secteurs économiques jusque-là protégés est perçue comme une menace pour les emplois existants. En période de ralentissement économique, les responsables des politiques peuvent être tentés de prendre des mesures de restriction de la concurrence et d'ériger des obstacles réglementaires et politiques à la concurrence dans l'optique de préserver les emplois. Ce peut être le cas dans le cadre des examens de fusions, où les autorités de la concurrence peuvent imposer des mesures correctives visant à préserver les emplois. Or, sur le long terme, ces obstacles peuvent être un frein à la création d'emplois. Cette session a pour objet d'analyser la nature de cette relation.* **Intervenants :** • Mario Monti (Membre du Sénat italien, ancien Premier ministre d'Italie)

- Victor Norman (Professeur d'économie, NHH Norges Handelshøykole, ancien ministre du Travail, Norvège)
- Klaus Tilmes (Directeur du Commerce et de la Compétitivité Global Practice, le groupe de la Banque mondiale)
- Jean-Luc Schneider (Directeur-adjoint, Département des affaires économiques), OCDE

Documentation

Note d'information du Secrétariat	DAF/COMP/GF(2015)9
Note d'information de Victor Norman	DAF/COMP/GF(2015)6
Appel à contributions	DAF/COMP/GFC(2015)1

Contributions écrites

Afrique du Sud	DAF/COMP/GF/WD(2015)22
Bulgarie	DAF/COMP/GF/WD(2015)16
Commission européenne	DAF/COMP/GF/WD(2015)33
Costa Rica	DAF/COMP/GF/WD(2015)12
États-Unis	DAF/COMP/GF/WD(2015)43
Fédération de Russie	DAF/COMP/GF/WD(2015)26
Géorgie	DAF/COMP/GF/WD(2015)11
Hongrie	DAF/COMP/GF/WD(2015)35
Indonésie	DAF/COMP/GF/WD(2015)37
Kenya	DAF/COMP/GF/WD(2015)18
Maroc	DAF/COMP/GF/WD(2015)9
Mexique	DAF/COMP/GF/WD(2015)10
Moldova	DAF/COMP/GF/WD(2015)4
Mongolie	DAF/COMP/GF/WD(2015)7
Nicaragua	DAF/COMP/GF/WD(2015)31
République Tchèque	DAF/COMP/GF/WD(2015)34
Royaume-Uni	DAF/COMP/GF/WD(2015)13
Singapour	DAF/COMP/GF/WD(2015)3
Swaziland	DAF/COMP/GF/WD(2015)8
Tunisie	DAF/COMP/GF/WD(2015)28
Zambie	DAF/COMP/GF/WD(2015)17
BIAC	DAF/COMP/GF/WD(2015)41
CUTS	DAF/COMP/GF/WD(2015)19
TUAC	DAF/COMP/GF/WD(2015)49

Contribution orale :

France

13h15 – 13h20	**Photo officielle pour tous les participants au Forum mondial sur la concurrence**
13h20 – 14h30	**Déjeuner buffet offert par l'OCDE, Expresso Café, Centre de conférence**

	OCDE
SESSION II 14h30 – 16h30 Session fermée à la presse	**DROIT ET POLITIQUE DE LA CONCURRENCE AU KAZAKHSTAN : EXAMEN PAR LES PAIRS** **Président** : Frédéric Jenny **Examinateurs principaux** : Colombie, Finlande, Roumanie, Royaume-Uni **Introduction:** Alexey Ivanov, Directeur, Skolkovo-HSE Institut de droit et de développement, Moscou *"L'examen par les pairs" est un élément essentiel de l'activité de l'OCDE. Si ses modalités pratiques varient, l'examen par les pairs repose toujours sur la volonté d'un pays de soumettre ses lois et politiques aux questions de fond de ses pairs. Cet exercice fournit de précieuses indications sur le pays examiné. Il permet d'étudier en profondeur comment chaque pays traite les questions de concurrence et de réglementation, en passant en revue la rationalité de son droit de la concurrence ainsi que la structure et l'efficacité de ses institutions chargées de la concurrence. En 2015, le droit et la politique de la concurrence du Kazakhstan feront l'objet d'un tel examen.*
SESSION III 16h30 – 18h30	**LES INNOVATIONS DE RUPTURE : INCIDENCES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT DE LA CONCURRENCE** **Président** : Frédéric Jenny **Intervenants:** • Alexandre de Streel, Professeur et directeur du Centre de recherche de l'information, droit et société, Université de Namur et CRIDS, Belgique • Toh Han Li, Chef de la direction, Commission de la concurrence de Singapour *Les innovations de rupture soulèvent des questions pour la mise en œuvre du droit de la concurrence, par exemple lors de l'examen de fusions entre des entreprises auteurs d'innovations disruptives et des opérateurs historiques, ou encore en présence de stratégies d'éviction menées par des opérateurs historiques à l'encontre d'innovateurs. Les opérateurs historiques ont non seulement intérêt à détruire une innovation au moyen d'une fusion ou par éviction, mais peuvent aussi la réduire à néant involontairement dans le cadre d'une acquisition. Cette session permettra de faire le point sur le dilemme auquel sont confrontées les autorités de la concurrence lors de l'examen de fusions, au moment de déterminer, par exemple, l'opportunité d'imposer des mesures comportementales, et pourra également aborder des questions relatives aux stratégies d'éviction.* **Documentation :** Note de référence du Secrétariat par Alexandre de Streel et Pierre Larouche — DAF/COMP/GF(2015)7 **Contributions écrites :** Brésil — DAF/COMP/WD(2015)48

	Commission européenne	DAF/COMP/WD(2015)39
	États-Unis	DAF/COMP/WD(2015)54
	Indonésie	DAF/COMP/WD(2015)40
	Japon	DAF/COMP/WD(2015)46
	Singapour	DAF/COMP/GF/WD(2015)24
	BIAC	DAF/COMP/GF/WD(2015)45
18h30 – 20h00	**Cocktail parrainée par le Kazakhstan, salles Ockrent et Marshall, Château de la Muette, OCDE**	

Vendredi 30 octobre

SESSION IV

09h30 – 12h30

LES SECTEURS SUJETS À UNE COLLUSION ENDÉMIQUE : Débat sur pourquoi certains secteurs semblent sujets à une collusion endémique
(Table ronde en session plénière)

Président : Francis Kariuki, Directeur-général, Autorité de la concurrence du Kenya

Cette session qui se déroulera sur une journée complète aura pour objet d'étudier des secteurs où l'on observe une collusion endémique, ainsi que l'ampleur de la récidive selon les secteurs. Les secteurs examinés seront les suivants : chimie ; services de bâtiment et travaux publics, y compris les soumissions publiques ; ciment et béton ; et produits alimentaires. La théorie économique a élaboré des orientations bien établies sur les facteurs considérés comme incitant à la collusion et pourrait de ce fait contribuer à expliquer la collusion endémique. Parmi ces facteurs figurent : la concentration du marché, des barrières à l'entrée élevées, un rapport coûts fixes/coûts variables élevé, la transparence du marché, et des interactions fréquentes entre concurrents, favorisant le partage de l'information. La collusion endémique ou répétée par les mêmes entreprises pourrait également avoir d'autres explications, telles que l'interaction entre des facteurs spécifiques à une entreprise ou spécifiques à un secteur d'activités. Il pourrait, par exemple, y avoir des effets d'hystérèse : une fois que des cartels se sont formés (peut-être en raison de caractéristiques sectorielles) la collusion devient plus acceptée dans ce secteur, acceptation qui engendre le risque que des cartels se forment à nouveau, malgré l'action des autorités de la concurrence.

Développant ces facteurs, la session couvrira les caractéristiques structurelles des quatre secteurs ainsi que les raisons pour lesquelles la collusion endémique (si tel est le cas) apparaît dans ces secteurs d'activités. Cette session offrira un cadre pour la mise en commun des expériences et pour une discussion sur les implications en ce qui concerne les instruments de mise en œuvre et les priorités des autorités de la concurrence.

Intervenants :

- Joseph Harrington (Professeur d'économie des entreprises et des politiques publiques, The Wharton School, Université de Pennsylvanie)
- Robert Marshall (Chef du département Économie et Professeur

distingué, Université de Pennsylvanie ; Bates White)

- Valerie Suslow (Professeur, directrice adjointe de faculté et de recherche, Johns Hopkins Carey Business School)

- Robert Wilson (Associé, Webber Wentzel, Afrique du Sud)

Documentation :

Appel à contributions	DAF/COMP/GFC(2015)2
Note de référence du Secrétariat	DAF/COMP/GF(2015)4
Note de Joseph Harrington	DAF/COMP/GF(2015)8
Note de Robert C. Marshall & Leslie M. Marx	DAF/COMP/GF(2015)3
Note de Robert Wilson	DAF/COMP/GF(2015)10

Contributions écrites :

Afrique du Sud	DAF/COMP/GF/WD(2015)23
Brésil	DAF/COMP/GF/WD(2015)25
Canada	DAF/COMP/GF/WD(2015)15
Corée	DAF/COMP/GF/WD(2015)30
États-Unis	DAF/COMP/GF/WD(2015)32
Fédération de Russie	DAF/COMP/GF/WD(2015)27
Inde	DAF/COMP/GF/WD(2015)42
Indonésie	DAF/COMP/GF/WD(2015)36
Japon	DAF/COMP/GF/WD(2015)38
Mongolie	DAF/COMP/GF/WD(2015)5
Philippines	DAF/COMP/GF/WD(2015)14
Singapour	DAF/COMP/GF/WD(2015)6
Suisse	DAF/COMP/GF/WD(2015)21
Taipei chinois	DAF/COMP/GF/WD(2015)29
Turquie	DAF/COMP/GF/WD(2015)20
Ukraine	DAF/COMP/GF/WD(2015)50
BIAC	DAF/COMP/GF/WD(2015)44

Contributions orales :

Allemagne
Australie
Commission européenne
Grèce
Hongrie
Italie
Royaume-Uni

12h30 – 14h00	**PAUSE**
SESSION IV (suite) 14h00 – 15h30	**SESSIONS EN SOUS-GROUPES : POURQUOI CERTAINS SECTEURS SEMBLENT SUJETS À UNE COLLUSION ENDÉMIQUE ? – DÉBAT** (Pour cette session, le Secrétariat dirigera les participants vers les salles où auront lieu les sessions en sous-groupes) Session en sous-groupe 1 - ciment et béton - salle CC 1 • Modérateur: Mr Ashok Chawla, Autorité de la concurrence de l'Inde Session en sous-groupe 2 - construction - salle CC 2 • Modérateur: Mr Kamser Lumbanradja, KKPU, Indonésie

SESSION IV (suite) 15h30– 17h00	Session en sous-groupe 3 - alimentation et produits chimiques - salle CC 12 • Modérateur: Mr Paulo Burnier da Silveira, Commissionnaire, CADE, Brésil **POURQUOI CERTAINS SECTEURS SEMBLENT SUJETS À UNE COLLUSION ENDÉMIQUE ? – SYNTHÈSE DES DÉBATS** (session plénière) **Président** : Francis Kariuki, Directeur-général, l'Autorité de la concurrence du Kenya 1. Compte rendu des modérateurs 2. Débat général 3. Résumé et remarques finales du Président de la session
SESSION DE CLÔTURE 17h00– 18h00	**AUTRES QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE TRAVAUX FUTURS** **Président :** Frédéric Jenny

Annexe : Informations pratiques

Inscription

La participation au Forum est ouverte aux participants **sur invitation uniquement**. Elle est réservée aux représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des banques régionales et à certains invités accrédités. Veuillez noter qu'aucune aide financière ne sera versée pour votre déplacement et votre séjour à Paris. L'inscription est obligatoire. Pour les participants venant des pays non-membres de l'OCDE, l'inscription doit être effectuée le plus tôt possible. Les participants de pays membres doivent s'inscrire par le biais de leur délégation permanente à Paris selon les modalités habituelles.

Lorsque vous arriverez au Centre de conférences de l'OCDE, vous devrez présenter votre carte d'identité ou votre passeport afin d'obtenir votre badge pour la réunion du Forum. Les badges seront remis au bureau d'accueil à l'arrivée des participants. **Le bureau d'accueil ouvrira à 8h00 le jeudi 29 octobre 2015. Compte tenu du grand nombre de participants, il vous faut prévoir entre 30 et 45 minutes pour accomplir cette formalité**. Le Forum débutera à 9 heures précises et nous remercions tous les participants de prendre place derrière leurs pancartes respectives au moins 5 minutes avant le début de la réunion.

Documentation

Vous pourrez trouver sur le site Web du Forum (http://www.oecd.org/competition/globalforum) des informations d'ordre général ainsi que la documentation relative au Forum. Sauf refus exprès, nous reproduirons les contributions écrites sur le site. Les participants au Forum mondial sur la concurrence trouveront sur leur table, à leur arrivée en salle 13, la documentation de référence et l'ordre du jour du Forum. **Dans un souci de protection de l'environnement, les contributions des pays ne seront pas diffusées dans la salle de réunion du Forum. Nous vous remercions d'apporter vos propres exemplaires avec vous.** Les participants pourront les consulter sur leur ordinateur personnel grâce à la connexion Wi-Fi disponible dans la salle.

Placement

Les participants seront assis derrière les pancartes de leur pays/économie dans l'ordre alphabétique français, suivis des représentants des organisations internationales puis des invités accrédités représentant le monde des affaires et la société civile. Étant donné le grand nombre de pays représentés au Forum, l'accès aux sièges équipés d'un microphone est limité. Chaque pays ou organisation disposera en principe d'au moins un siège de ce type. Pour les pays ayant envoyé de larges délégations, l'attribution d'un nombre plus élevé de sièges équipés d'un microphone sera étudiée. Cette attribution se fera dans l'ordre des demandes reçues. Un certain nombre de sièges sans microphone seront par ailleurs disponibles au fond de la salle.

Sous-sessions

Pour débat sur le thème « Pourquoi certains secteurs semblent sujets à une collusion endémique ? » le vendredi 30 octobre, trois sous-sessions seront organisées après la séance plénière afin de permettre un dialogue plus informel et animé entre un nombre plus restreint de participants. La composition des trois sous-sessions sera effectuée par le Secrétariat. Les participants en seront informés lors de la séance plénière qui précède les sous-sessions. Les participants sont priés d'assister à la sous-session vers laquelle ils ont été dirigés, de respecter le temps imparti, et de retourner en séance plénière dès la fin des sous-sessions. Au cours de la session plénière finale, ils entendront les comptes rendus des modérateurs des sous-sessions et

des experts. Un certain nombre de participants seront invités à décrire en quatre minutes certaines de leurs expériences présentant un intérêt pour l'ensemble des participants.

Méthodes de travail

Les débats se dérouleront dans les deux langues officielles de l'OCDE (l'anglais et le français) et feront l'objet d'une interprétation simultanée. **Le Kazakhstan sponsorise l'interprétation simultanée en russe pour toutes les sessions du 29 Octobre**. Le Président (et les présidents de session, le cas échéant) utiliseront des voyants lumineux de couleurs semblables à celles des feux de signalisation pour réguler les temps de parole. En raison de leur grand nombre, les participants devront faire preuve de discipline lors de leurs interventions afin qu'un maximum de délégués aient la possibilité de s'exprimer. Les interventions devront être aussi concises que possible et en tout état de cause ne pas dépasser trois minutes. Pour des raisons de temps, il ne sera peut-être pas possible de présenter les nombreuses contributions écrites. Les représentants de pays ayant envoyé des contributions (en réponse aux deux appels du Secrétariat de l'OCDE) seront informées à l'avance si le président de la session compte les inviter à formuler de brefs commentaires sur certains points de leur contribution. Nous ferons de notre mieux pour avertir les personnes concernées dès que possible, mais la réception tardive de certaines contributions de pays retarde souvent ce processus, aussi les pays risquent-ils de n'être informés que quelques jours à l'avance, voire la veille ou même le premier jour de la réunion du Forum. Veuillez consulter attentivement votre messagerie électronique durant cette période dans la mesure où l'envoi de courriers électroniques sera l'unique moyen de communiquer efficacement avec vous. Le Secrétariat informera les orateurs prévus à l'ordre du jour du temps de parole leur étant alloué. Ces orateurs sont priés de bien vouloir limiter strictement la durée de leur intervention en conséquence. Cette organisation devrait permettre de dégager des plages de débat général suffisamment longues pour favoriser des échanges interactifs.

Logement, visas et renseignements sur le Centre de conférences

Une liste d'hôtels figure sur le site Internet de l'OCDE et les réservations peuvent être effectuées par l'intermédiaire de notre site de réservation. Les informations sur les hôtels, de même que les facilités de réservation, sont fournies à toutes fins utiles. Il ne s'agit en aucun cas d'un engagement ou d'une recommandation de l'OCDE concernant les services d'un hôtel en particulier. L'OCDE ne garantit pas la qualité des prestations offertes par les établissements répertoriés. Nous vous invitons à prendre directement contact avec l'établissement pour confirmer la nature des prestations, les tarifs applicables et pour tout renseignement complémentaire.

Les citoyens de l'Union européenne n'ont pas besoin de visa pour entrer en France. Pour les autres, en fonction de leur nationalité, de la durée et de l'objet de leur séjour en France, il pourra être nécessaire qu'ils demandent un visa avant leur départ. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site du ministère français des Affaires étrangères.

Veuillez noter que **l'OCDE ne peut faire une demande de visa en votre nom** et que les délais d'obtention peuvent être longs dans certains pays. Si nécessaire, une lettre d'invitation nominative pourra vous être délivrée aux fins de l'obtention d'un visa.

Le Centre de conférences de l'OCDE offre toutes les commodités : connexion Wifi, ordinateurs en accès libre connectés à Internet, librairie, café, snack bar et restaurant. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet du Centre de conférences.

Informations générales

Monnaie	Euro (€, EUR)
Électricité	220 V, 50 Hz
Fuseau horaire	GMT/UTC + 1 (heure de Paris)
Indicatifs téléphoniques	Pour appeler la France depuis l'étranger, composer le préfixe international « +33 », suivi du numéro sans le premier « 0 ».